

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées – 2021 – dans l'académie de Montpellier

Depuis bientôt 30 ans, la DEPP publie les indicateurs de résultats des lycées (IVAL) établis à partir des données de la dernière session du baccalauréat (le taux de réussite au baccalauréat, le taux d'accès de la classe de seconde au baccalauréat pour l'enseignement professionnel et pour l'enseignement général et technologique, ainsi que le taux de mention au baccalauréat) (encart n°1). Ces indicateurs permettent de mesurer le niveau de réussite des élèves au baccalauréat mais surtout la capacité de chaque établissement à accompagner ses élèves jusqu'au diplôme. Leur publication annuelle poursuit deux objectifs : d'une part de rendre compte des résultats du service public en diffusant des éléments d'appréciation de l'action propre de chaque lycée et d'autre part de fournir aux responsables d'établissement et aux enseignants des éléments de réflexion pour les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions.

Les résultats de l'académie de Montpellier à la session 2021

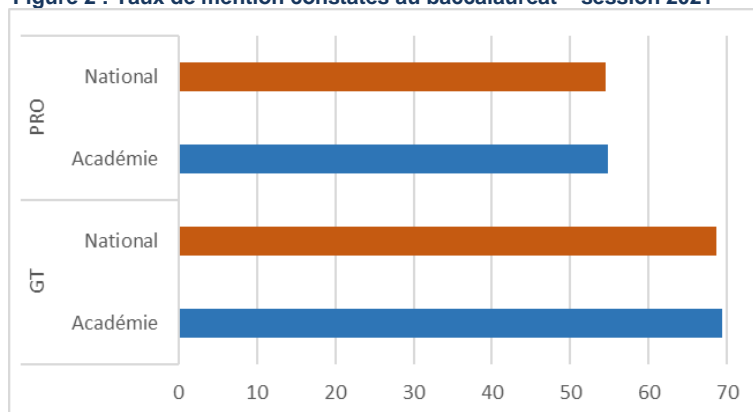
Figure 1 : Répartition des 5 familles au niveau académique – session 2021

%	Bac général et technologique		Bac professionnel	
	académique	national	académique	national
Performants	12	12	18	22
Accompagnateurs	0	5	2	8
Sélectifs	17	17	18	12
En deçà des attentes	27	12	32	27
Neutres	44	54	30	31
Ensemble	100	100	100	100

Dans l'académie, on compte en lycée, 12 % d'établissements performants (comme le niveau national) et 18 % en lycée professionnel (contre 22 % au niveau national). Pour les « en deçà des attentes » la tendance s'inverse avec 27 % en lycée (contre 12 % au niveau national) et 32 % en lycée professionnel (contre 27 % au niveau national). Le profil académique diffère du profil national avec en voie générale et technologique relativement moins de neutres et aucun accompagnateur, et en voie professionnelle plus de sélectifs et moins d'accompagnateurs.

Dans l'académie, les taux de mention en baccalauréat général et technologique sont très légèrement supérieurs à ceux observés dans l'ensemble national (figure n° 2).

Figure 2 : Taux de mention constatés au baccalauréat – session 2021



L'analyse combinée des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès au baccalauréat apporte une bonne lisibilité du positionnement de l'ensemble des lycées de l'académie (figures n° 3 et 4). Ces représentations permettent de visualiser les cinq familles dans lesquelles on répartit les établissements : les « performants », les « accompagnateurs », les « sélectifs », les « en deçà des attentes » et les « neutres » (encart n°2).

Figure 3 : Sessions 2021 - Lycées généraux et technologiques : croisement des valeurs ajoutées des taux de réussite et des taux d'accès seconde - bac

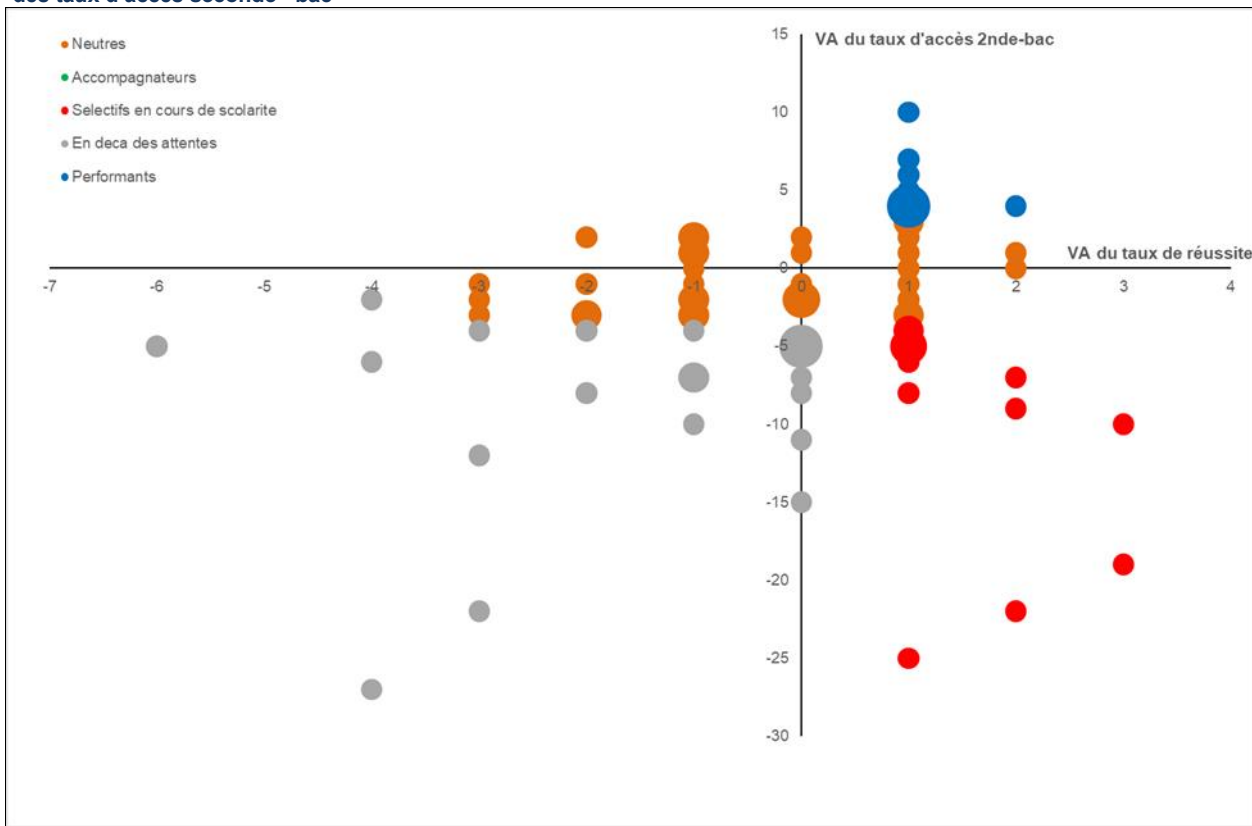
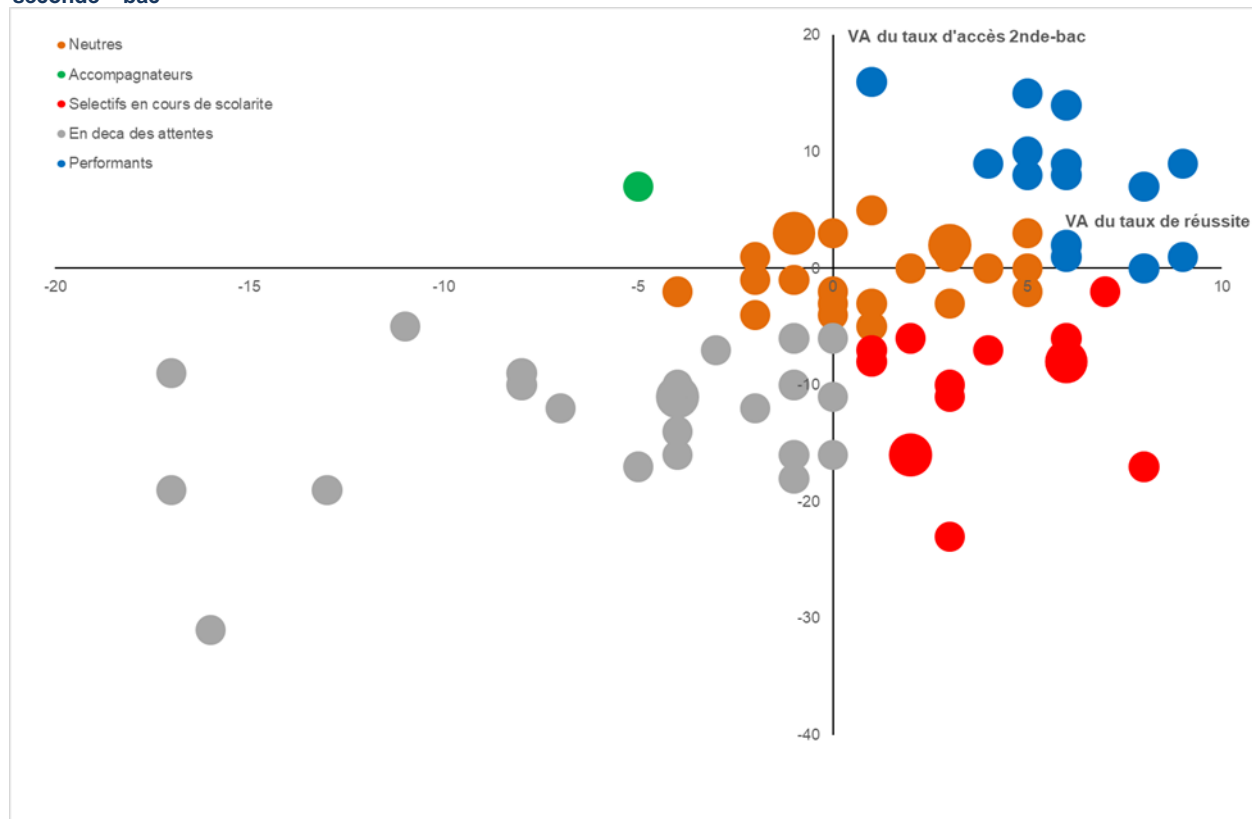


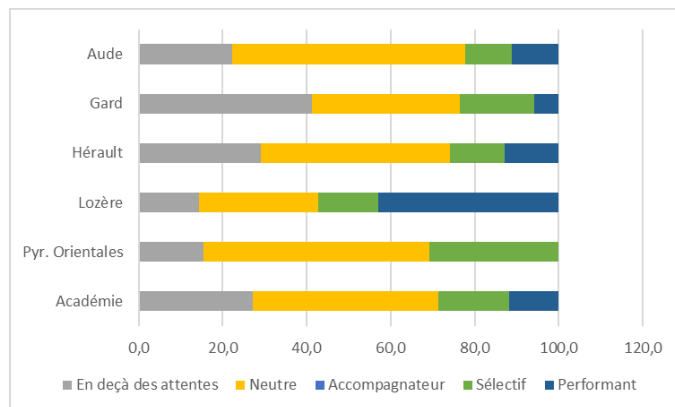
Figure 4 : Session 2021 - Lycées professionnels – croisement des valeurs ajoutées des taux de réussite et des taux d'accès seconde – bac



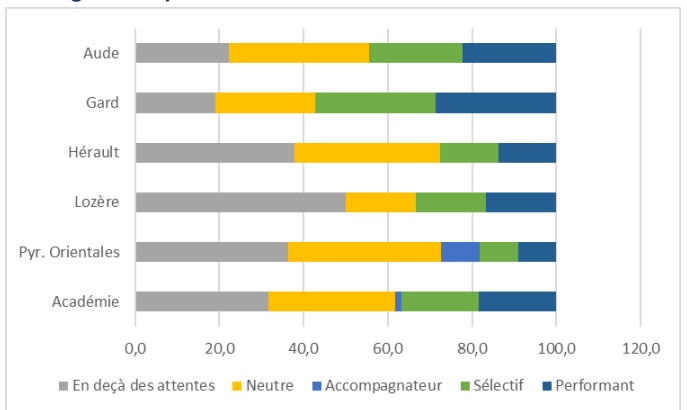
Les IVAL au niveau départemental à la session 2021

Figures 5 : Les profils départementaux

Enseignement général et technologique



Enseignement professionnel

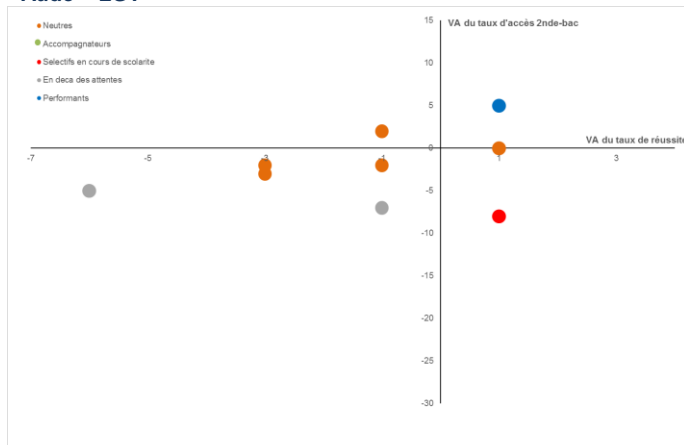


La Lozère se caractérise par un part relative élevée d'établissements « Performants » et la plus faible part d'établissements « En deçà des attentes ». Aucun établissement d'enseignement général et technologique n'est « Performant » dans les Pyrénées-Orientales.

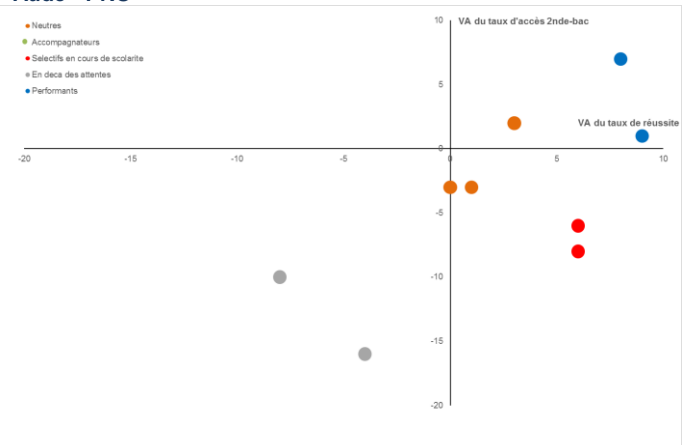
Le seul établissement « Accompagnateur » se situe dans les Pyrénées-Orientales. La plus forte proportion d'établissements « En deçà des attentes » en enseignement professionnel est observée en Lozère.

Figures 6 : Les IVAL 2021 dans chaque département

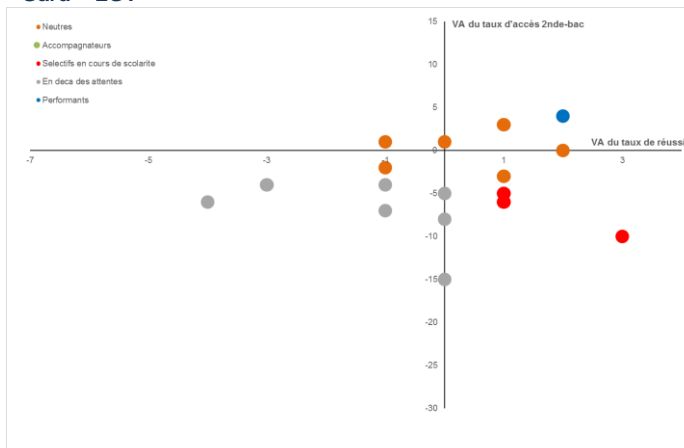
Aude – LGT



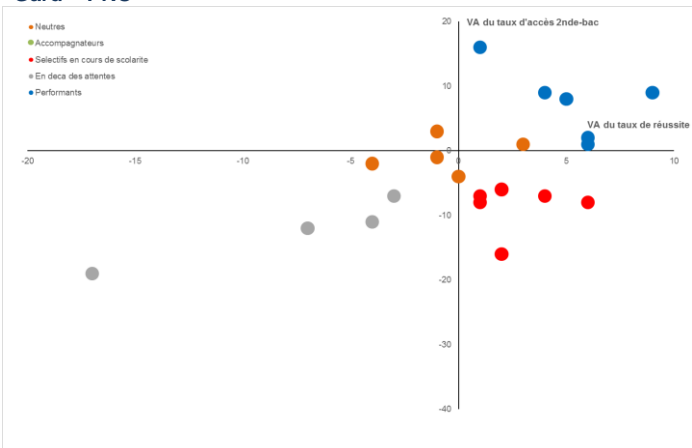
Aude - PRO



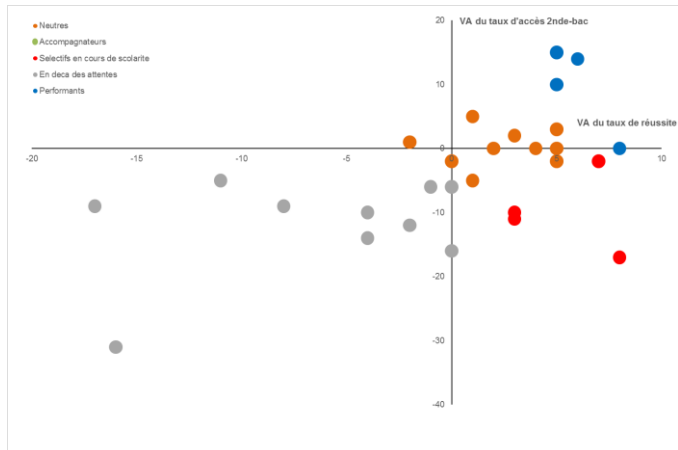
Gard – LGT



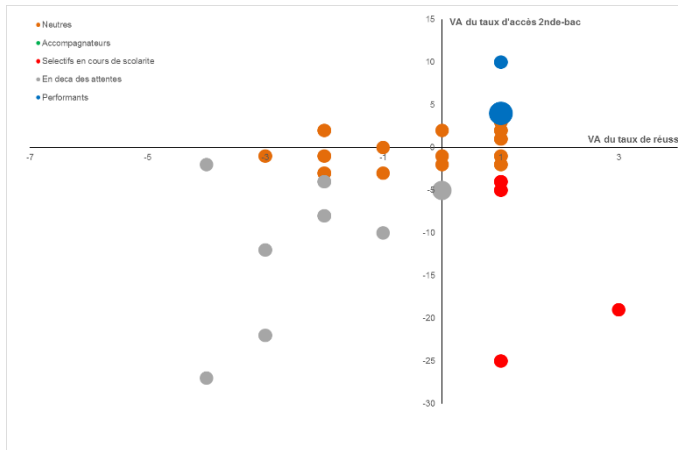
Gard – PRO



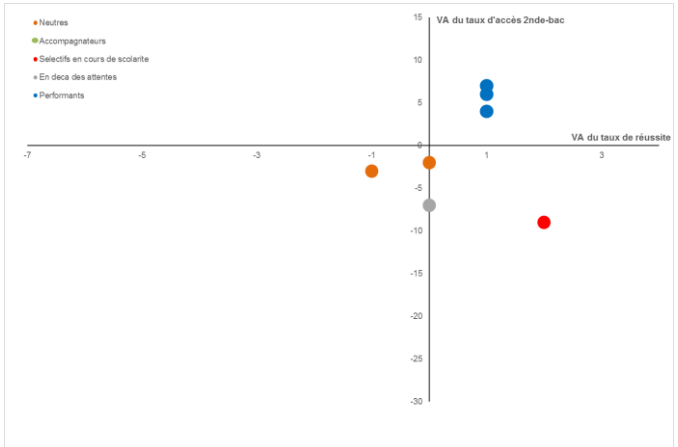
Hérault – LGT



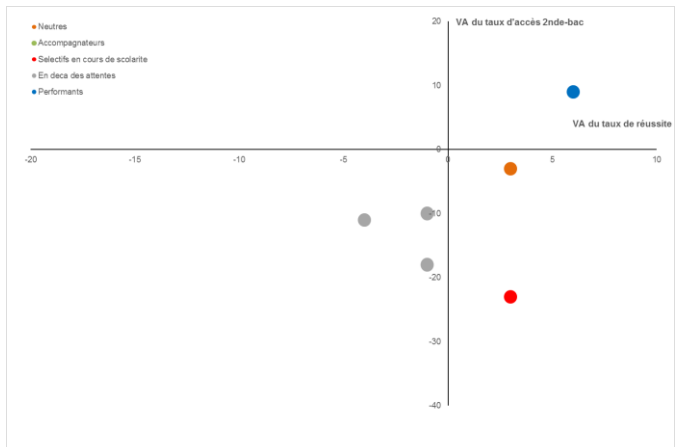
Hérault – PRO



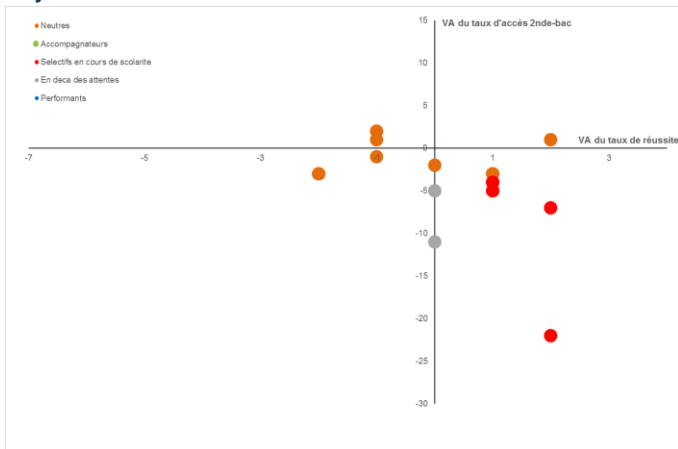
Lozère – LGT



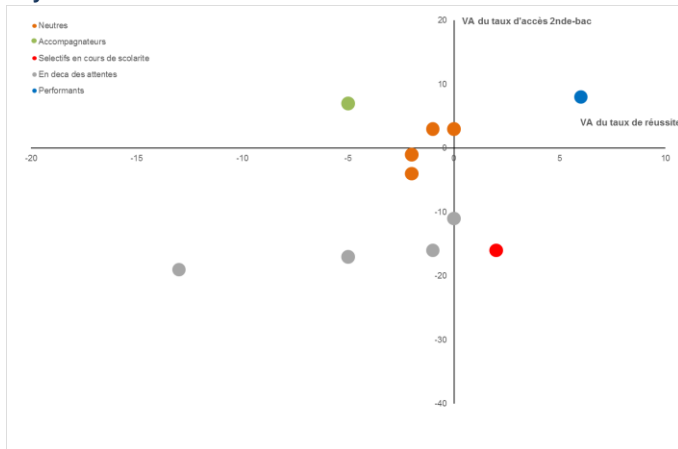
Lozère – PRO



Pyrénées-Orientales – LGT



Pyrénées-Orientales – PRO



Encart n° 1 : Les indicateurs de résultats des lycées

- **Le taux de réussite au baccalauréat**

Rapport entre le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat et le nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

- **Le taux d'accès au baccalauréat**

Cet indicateur évalue, pour un élève de seconde, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, **quel que soit le nombre d'années nécessaire**. Il prend en compte l'ensemble de la scolarité et valorise le lycée si ses élèves sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète couronnée de succès, même si celle-ci comprend un ou plusieurs redoublements.

Le ministère fournit aussi le **taux d'accès de la première au baccalauréat**, qui permet de nuancer l'appréciation relative portée sur un lycée qui oriente une partie de ses élèves de voie générale et technologique vers la voie professionnelle à l'issue de la classe de seconde. **Le taux d'accès de la terminale au baccalauréat** permet d'apprécier si un lycée **garde ou non ses élèves qui échouent au baccalauréat**, et ainsi d'évaluer l'efficacité de la politique de redoublement qu'il pratique.

Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

- **Le taux de mention**

Part relative des élèves ayant obtenu une mention (assez bien, bien ou très bien) dans l'ensemble des élèves présents à l'examen.

Ce nouvel indicateur a été intégré dans les IVAL pour appréhender la capacité des lycées à 'tirer le meilleur de leurs élèves' et à les préparer en particulier à l'enseignement supérieur.

Encart n° 2 : Les cinq familles d'établissements au regard des indicateurs IVAL

Les « performants » apportent une plus-value en termes de réussite au Bac et une plus-value en termes de taux d'accès au bac : ils font réussir leurs élèves plus que la moyenne et ils les conservent jusqu'au bac dans l'établissement

Les « accompagnateurs » sont ceux qui réalisent une moins-value sur le taux de réussite et une plus-value sur le taux d'accès : ces établissements font réussir leurs élèves même si cela s'effectue en plus d'années.

Les « sélectifs » apportent une plus-value sur le taux de réussite mais une moins-value sur le taux d'accès : ils font plus réussir leurs élèves que la moyenne mais les conservent dans l'établissement moins que la moyenne.

Les « en deçà des attentes » réalisent une moins-value à la fois sur le taux de réussite et sur le taux d'accès au baccalauréat : ils font moins réussir leurs élèves que la moyenne et de plus ils ne les gardent pas dans l'établissement.

Les « neutres » sont dans des valeurs ajoutées moyennes qui ne permettent pas de les classer d'une façon statistiquement rigoureuse dans un des quatre groupes précédents.